

## Contexte de la mission

Conscient du rôle crucial du Système d'Information dans le développement des activités et services du Groupe SNTL et de son apport indéniable sur l'appréciation et la confiance des bénéficiaires de ces services, la SNTL a confié la mission « d'Audit du Système d'Information » à **I.T.Consulting**.

Ceci permettra de mettre en exergue les carences qui doivent être comblées à travers les recommandations émises par **I.T.Consulting** afin d'aligner le SI actuel avec les objectifs stratégiques de l'organisation.

## Démarche

- L'audit du SI a porté sur l'évaluation de 26 applications recensées, l'audit des projets en cours de réalisation et ceux relatifs aux marchés non-clôturés qui a couvert plus de 10 marchés, ainsi que l'évaluation des investissements informatiques faits par la SNTL entre l'année 2009 à Novembre 2015.
- Audit de la DSI : Analyse des ressources, moyens et services rendus (selon le référentiel ITIL)
- Audit des systèmes et télécoms : Bilan quantitatif et qualitatif des infrastructures techniques du SI (serveurs, baies de stockage, sauvegarde, postes de travail, OS, SGBD, outils de développement, réseau des télécommunications au niveau siège et sites distants (Lan et Wan)
- Analyse de la politique de sauvegarde
- Audit de la sécurité des SI : Analyse de l'architecture de sécurité actuelle, détection et analyse des vulnérabilités.
- Analyse des risques
- Elaboration d'un plan d'action imminent
- Elaboration des recommandations relatives à chaque volet audité selon les bonnes pratiques en vigueur.

## Enjeux & Objectifs

La mission a pour objectif d'atteindre les résultats suivants :

1. Évaluer les forces et faiblesses de l'actuel système d'information en vue d'identifier les acquis et les consolider ;
2. Identifier et évaluer les risques (opérationnels, financiers, de réputation notamment) associés aux activités informatiques de la SNTL en se référant aux référentiels nationaux (loi 09-08 relative à la protection des données à caractère personnel, la Directive Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information...) et internationaux (la norme ISO 27001 et 27002...), aux référentiels de bonnes pratiques existants (CobiT), sur les benchmarks à disposition et sur l'expérience professionnelle des auditeurs d'**I.T.Consulting**;
3. Proposer les recommandations, actions et mesures nécessaires à entreprendre pour maintenir les succès constatés et surmonter les difficultés relevées.

## Résultats attendus

- Mise en place d'une étude pour l'élaboration d'un schéma directeur pour la SNTL.
- Clôture des marchés traînant depuis plusieurs années et régularisation de la situation des projets en cours.
- Organisation de multiples formations destinées au personnel de la DSI et couvrant entre autres la gestion de projets, la gestion des SI ...
- Revue de l'organisation de la DSI et documentation des différents rôles et responsabilités.
- Renforcement de l'effectif du personnel de la DSI,
- Acquisition et mise en place de composantes augmentant la sécurité de l'architecture actuelle.
- Actualisation et revue de la politique de sauvegarde de la SNTL.